
District des Alpes de Football



DEMANDE D'HOMOLOGATION DE MATCH AMICAL

Le président, ou secrétaire du club

à l'honneur de solliciter l'autorisation d'organiser un Match Amical en s'engageant à se conformer au Règlement d'Administration Générale du District des alpes.

La feuille de match amical mise à votre disposition est à renvoyer dûment complétée au district des alpes sous huit jours.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (À renvoyer 10 jours avant la date du match amical)

Appellation du Match Amical :

CLUB RECEVANT :

CLUB VISITEUR :

Date et heure du match amical :

Installation souhaitée :

Catégorie :

Arbitre(s) officiant(s) pour cette rencontre :

.....
.....
.....

Cachet du club organisateur : Signature